



Bien vivre à Ormoy-la-Rivière

Votre bulletin d'information

Juin à Septembre 2020

À vos agendas !

JUILLET

Mardi 14 juillet

C'est la... **FÊTE NATIONALE !**



AOÛT

Lundi 31 août

Les cartables sont prêts
pour demain ?



SEPTEMBRE

Pensez à préparer
votre année associative

Vendredi 18 septembre

La fête des voisins !



Pour son 10^{ème} anniversaire, cette fête, souvent programmée le dernier week-end de mai ou le premier de juin, a dû être reportée pour raisons sanitaires. **Restons vigilants pour pouvoir faire la fête le 18 septembre !**



Chères Ormoisiennes et chers Ormoisiens,

Le nouveau conseil municipal s'est installé le 25 mai dernier, dans un contexte très particulier.

Au moment de prendre mes fonctions de maire, j'ai une pensée particulière pour mon prédécesseur, Jean-Claude Reveau, qui a servi notre village pendant dix-neuf ans et pour toute son équipe, que je salue pour son engagement et le travail effectué.

Il nous appartient désormais de veiller à la bonne destinée de notre village, en étant attentifs aux besoins et aux souhaits des ormoisiens, en préservant le village de toutes formes d'incivilités et en ayant à cœur de maintenir l'esprit solidaire qui y règne.

Nous avons ainsi su répondre aux besoins des personnels soignants, engagés dans le combat contre la COVID 19, en accueillant leurs enfants dans notre école.

Nous avons aussi soutenu l'initiative des Dentellières de la Juine, qui ont confectionné près de deux mille masques à destination des villageois en un temps record.

La solidarité s'est ainsi pleinement exprimée à Ormoy-la-Rivière pendant la crise sanitaire et nous pouvons en être fiers.

Je vous invite à parcourir ce nouveau bulletin d'informations municipales qui relate les événements passés ces dernières semaines mais est aussi une source d'informations pratiques et utiles.

Je reviendrai vers vous début juillet pour vous présenter le budget 2020 puis en septembre, à l'occasion de la mise en ligne du futur site internet qui viendra remplacer le blog mis en place début mai (<https://deconfinement.ormoy-la-riviere.fr/>).

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer le début des travaux concernant notre commerce de proximité dans le courant de l'été. Je sais que ce futur lieu de vie est très attendu par vous tous.

Bel été à vous.

Michaël MÉRIGOT
Votre maire

Michaël MÉRIGOT



Pour vos contacts en direct avec le maire ou ses adjoints :

- mairie@ormoy-la-riviere.fr

- premier-adjoint@ormoy-la-riviere.fr

- deuxieme-adjoint@ormoy-la-riviere.fr

- troisieme-adjoint@ormoy-la-riviere.fr



Retours sur le conseil d'installation, le 25 mai

Lors de sa séance d'installation, la nouvelle équipe a vécu une entrée en matière inédite : une prise de fonctions 10 semaines après son élection et ... des participants masqués !

Pour respecter les consignes sanitaires en vigueur cette réunion s'est tenue à la salle polyvalente d'Ormoiy-la-Rivière où tout



avait été prévu et organisé : gel hydroalcoolique respectivement, et à l'unanimité, les rôles de 1^{er}, sur les tables et plus d'un mètre entre les présents. 2^{ème} et 3^{ème} **adjoint**.

Après l'ouverture de la séance par Jean-Claude REVEAU, qui a procédé à l'installation des nouveaux élus, Amal D'HEURLE, en tant que doyen du conseil, a conduit l'élection du **maire, Michaël MÉRIGOT**, élu à l'unanimité par les 15 conseillers. **Bruno MOREL**, puis **Joëlle DUPUY** et **Anne SANTAL** se sont vus confier

Délégués aux syndicats intercommunaux et composition des commissions communales

- ✓ Délégués à la **Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne** Michaël MÉRIGOT, Bruno MOREL
- ✓ Délégués au **Syndicat des Transports Sud-Essonne**
Titulaire : Anne SANTAL,
Suppléant : Xavier GRAVE
- ✓ Délégués au **Syndicat Intercommunal d'Énergie du Grand Etampois**
Titulaire : Joëlle DUPUY,
Suppléante : Pascale SAURY
- ✓ Délégués au **Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes**
Titulaires : Matthieu IMBAULT, Bruno MOREL
Suppléants : Xavier GRAVE, Jean-François GIGAND
- ✓ Constitution des **Commissions communales**
 - **Urbanisme - Environnement**
Président : Michaël MÉRIGOT Membres : Joëlle DUPUY, Anne SANTAL, Jean-François GIGAND, Dominique THIERRY, Amal D'HEURLE
Vice-Président : Bruno MOREL Contact : urbanisme-environnement@ormoy-la-riviere.fr
 - **Finances - Travaux**
Président : Michaël MÉRIGOT Membres : Bruno MOREL, Anne SANTAL, Matthieu IMBAULT, Dominique THIERRY, Xavier GRAVE
Vice-présidente : Joëlle DUPUY Contact : finances-travaux@ormoy-la-riviere.fr
 - **Appels d'Offres**
Président : Michaël MÉRIGOT Titulaires : Dominique THIERRY, Bruno MOREL, Matthieu IMBAULT
Suppléants : Joëlle DUPUY, Jean-François GIGAND, Marie-Jacques GARNIER
 - **Affaires Scolaires**
Président : Michaël MÉRIGOT Membres : Anne SANTAL, Angélique MORIZET, Maria LUCAS-FLORES
Vice-président : Xavier GRAVE Contact : affaires-scolaires@ormoy-la-riviere.fr
 - **Caisse des Écoles**
Président : Michaël MÉRIGOT Membres : Dominique LEROUX, Angélique MORIZET, Gérard PASSARD,
Contact : caisse-des-ecoles@ormoy-la-riviere.fr
 - **C.C.A.S.**
Président : Michaël MÉRIGOT Membres : Joëlle DUPUY, Pascale SAURY, Maria LUCAS-FLORES
Vice-présidente : Anne SANTAL
 - **Communication**
Président : Michaël MÉRIGOT Membres : Dominique LEROUX, Xavier GRAVE, Jean-François GIGAND
Vice-présidente : Pascale SAURY Contact : communication@ormoy-la-riviere.fr
 - **Jeunes**
Président : Michaël MÉRIGOT Membres : Anne SANTAL, Pascale SAURY
Vice-président : Bruno MOREL
 - **Animations et Fêtes**
Président : Michaël MÉRIGOT Membres : Amal D'HEURLE, Angélique MORIZET, Anne SANTAL, Pascale SAURY
Vice-président : Gérard PASSARD Contact : animation-et-vie-du-village@ormoy-la-riviere.fr



Vous tenir informés

Depuis mi-mai, un **blog** vous permet de disposer au fil du temps des informations, tant communales qu'aux niveaux agglomération et département, voir national. Pour vous, ces pages ont pour objectif de **regrouper et** permettre d'**accéder** sur un seul site aux **informations de votre quotidien** :



<https://deconfinement.ormoy-la-riviere.fr/>

Ce blog sera remplacé d'ici l'automne par un site en ligne, pôle d'information complet auquel le conseil travaille.



Numéro d'urgence communal

En complément du numéro de téléphone de la mairie que vous connaissez déjà :

01 64 94 21 06

vous disposez maintenant du :

06 86 10 24 70

numéro dédié aux **urgences communales pour la sécurité au sein de notre commune**

Nos informations locales



Hommages et mémoire

Pour commémorer le **75^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**, en présence d'Amélie de Montchalin, Secrétaire d'Etat chargée des affaires européennes, deux gerbes ont été déposées, l'une devant la tombe de Gabriel Gautron, l'autre au pied de la plaque mémorielle de l'église.



Puis, le 27 mai, pour la **Journée nationale de la Résistance**, le maire, Michaël MÉRIGOT, et ses adjoints ont déposé une gerbe au pied de cette même plaque.

Travaux d'élagage



Afin de préparer ses **travaux de mise en sécurité du réseau ENEDIS par élagage**, la **société Elag'Eure** peut être amenée à

prendre contact avec vous, en cas de nécessité d'intervention sur votre parcelle, pour obtenir votre accord.

Pour mémoire : selon le code de l'énergie qui précise un droit à l'électricité pour tous, la maîtrise de la végétation est de la responsabilité des propriétaires et locataires. Sur refus d'intervention, cette responsabilité serait donc engagée en cas d'accident d'ordre électrique et/ou de dégâts occasionnés au réseau.



Des nouveautés au restaurant Le vieux chaudron

Après le confinement, la chef Béa et son équipe sont heureux de vous présenter les nouveautés de l'établissement.

Désormais, les horaires d'ouverture sont sans interruption du **mardi au dimanche midi** inclus avec la possibilité **dès 8 h 30** de prendre un **café** au comptoir.

Tout au long de la journée, il est possible de prendre une **consommation en terrasse** et de déguster glace ou pâtisserie, frites et croque-monsieur.



A l'heure de l'**apéro**, la chef propose des **planchas** charcuterie, fromage, saumon ou encore foie gras, accompagnées de cocktails maison.

Pour les fins gourmets qui désirent déjeuner ou dîner, l'ardoise réserve bien des surprises pour mettre en éveil leurs papilles.

L'offre de service est élargie avec la reprise de la vente de **plats à emporter** et une mini **épicerie**, installée près du comptoir.

Renseignements et réservation :
01 64 94 39 46

« Le potager de Christine et Patrick » ou le plaisir de manger local

Les légumes ont la belle vie depuis 5 générations DEBU !

En ce moment, la betterave joue la vedette sur leur étal aux côtés de tous les autres bons légumes de saison.

Pour offrir le meilleur, vos maraîchers sont engagés dans une démarche d'**agriculture dite « raisonnée »**, qui prend en compte la protection de l'environnement.

L'épisode de la COVID 19 leur a donné l'idée de créer un site internet qui permette de passer des commandes.



L'idée a tellement été appréciée que ce service continue :

les commandes passées jusqu'à la veille avant 20 h, peuvent être retirées

le mercredi et le samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Pour passer commande :
<https://lepotagerdormoy.fr/>



Sécurisation du court de tennis N°1

Suite à la chute de certains arbres aux abords des terrains de tennis, la commune a pris les mesures nécessaires en termes de sécurité et a condamné l'accès au court N°1.

Le secteur devra faire l'objet d'une grosse opération d'élagage, pour laquelle la commune monte un dossier.

Construction de la superette PROXI

Le projet de construction d'une supérette, située en bas de la rue de l'Église suit son cours.

Monsieur le maire a rencontré l'architecte en charge de ce dossier .

Après quelques réajustements nécessaires à la réalisation du projet, les marchés ont été notifiés aux entreprises au mois de juin. La prochaine étape sera de choisir parmi les entreprises qui auront répondu, afin de mettre en œuvre l'ouverture du chantier.

La livraison de l'ouvrage est prévue dans le courant de l'année 2021.



Un poste informatique à votre disposition

Vous n'êtes pas équipé d'un appareil informatique ?

Vous rencontrez des difficultés avec votre ordinateur pour effectuer vos démarches administratives dématérialisées ou encore pour consulter les annonces pôle emploi ?

La commune met à disposition des habitants un poste informatique avec une connexion internet, accessible sur rendez-vous.

Pour plus de renseignements contacter le secrétariat : 01 64 94 21 06.

Vous partez en vacances ? Opération tranquillité !

Vous partez en vacances ? N'oubliez pas de **signaler votre absence** auprès de la police d'Étampes et à la **mairie**, où un **formulaire à remplir** est à votre disposition.



Partez rassuré : une **ronde** sera effectuée **régulièrement autour de votre domicile** et sachez que vous pouvez bénéficier de ce service à tout moment de l'année.

Pour le « bien vivre ensemble »

PARKING DU CIMETIÈRE : DÉPÔTS SAUVAGES

Durant quelques jours le stationnement sur le **parking du cimetière** a été interdit, décision motivée par l'accumulation de **dépôts de déchets** de toutes sortes autour des containers à verre et textiles.

Maintenant nettoyé par les services communaux, nous comptons sur le civisme de chacun pour maintenir en état cet espace commun.

UTILISATION DES ENJINS À MOTEUR

Pour mémoire, dans la commune, l'**utilisation des engins à moteur** (jardinage et bricolage) est autorisée :

de lundi à vendredi : 8 h - 12 h et 14 h - 19 h 30

le samedi : 8 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 19 h 30

le dimanche et les jours fériés : 10 h - 12 h

PRÉVENTION DES INCENDIES

Nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral N° 74 - 5766 du 30/07/1974, mis à jour le 01/08/2019, stipule que du **1^{er} mars au 30 septembre tout brûlage est interdit.**

De plus, depuis la circulaire du 11/11/2011, le **brûlage des déchets** ménagers dont les déchets verts, est **interdit aux particuliers** en vertu du Règlement Sanitaire Départemental (Art 84).



Avec Ormoy Gym la forme est au rendez-vous !

Si les mesures sanitaires nous ont privés de séances de gym, en revanche avec le soutien de leurs « profs » celles et ceux qui se sont ... « disciplinés »... ont pu y intégrer des temps d'exercices à domicile : Amandine et Nathalie leur ont concoctés des programmes d'entretien sur mesure !

Avec des séances variées proposées chaque semaine et accessibles en

ligne, plus aucune excuse pour ne pas avoir poursuivi ses rendez-vous au choix : cardio, pilâtes, stretch, seniors, abdos, ...

Merci à l'équipe d'avoir permis aux adhérents à Ormoy Gym de varier leurs activités durant ces longues semaines.



La Juine a retrouvé ses pêcheurs



Après plusieurs semaines d'interdiction d'accès, les bords de Juine ont été réouverts aux pêcheurs qui ont pu revenir taquiner les truites dès mi-mai.

Si les touches se sont parfois faites attendre en revanche le plaisir de la pêche était au rendez-vous et chacun a grandement apprécié ces moments de plein air et de retrouvailles... à distance bien sûr !



peche91.com/1475-aappma-ormoy-la-riviere.htm

On se fait un tennis ?



Le Tennis Club de la Juine, dès courant mai, a permis de varier les activités en ouvrant l'accès aux courts d'Ormoy-la-Rivière et Boissy-la-Rivière.

La licence « Découverte » à 3 € pour 3 mois, offre l'opportunité de pratiquer un sport de plein air qui limite les contacts physiques. Alors... c'est le moment de ressortir vos raquettes !

Le site du Tennis Club de la Juine
<https://club.fft.fr/tc.lajuine/>

Merci aux Dentellières de la Juine et leurs aides



À l'initiative d'un grand élan de solidarité, les Dentellières de la Juine, aidées de bénévoles, ont réalisé quelques 2000 masques début mai.

C'est avec le soutien de la mairie, qui a financé l'opération, et grâce à une organisation rigou-

reuse que le challenge a été réussi : 31 personnes ont confectionné ces masques réutilisables qui respectaient les instructions de l'Agence Régionale de Santé.

Entre le 8 et le 10 mai, la distribution s'est déroulée dans la commune.

Merci et bravo à tous !





PRIME éco-logis 91

Rénovation énergétique de l'habitat

L'aide du département, revue à la hausse, concerne plus de bénéficiaires potentiels du dispositif et une liste élargie de travaux.

Conditions d'accès ?

Depuis le 19 mai 2020, sont assimilés au statut de propriétaire occupant les associés d'une Société Civile Immobilière (SCI), les individuels, les viagers ... sous réserve d'occuper le logement à titre gratuit, qu'il soit votre résidence principale (achevée depuis plus de 2 ans) et que les travaux envisagés soient réalisés pour votre compte, à titre personnel.

Les travaux à réaliser doivent avoir un montant minimum de 3000 € HT (dont fourniture et pose).

Pour faire quoi ?

De l'isolation de murs, de toitures, à l'installation de chauffage en tous genres (bois, gaz, solaire) en passant par des installations spécifiques telles pompes à chaleurs ou encore panneaux solaires, ...

Et, depuis le 19 mai, ont été ajoutés remplacement de toutes les menuiseries empêchant une bonne isolation, installation de puits canadien, équipements fonctionnant au fioul, récupérateur d'eau, ...

Le bénéficiaire a 24 mois pour faire réaliser les travaux, avec 500 € de bonus potentiel selon les matériaux utilisés.

Retrouver les détails de la **Prime éco-logis 91**

<https://www.renover-malin.fr/prime-eco-logis-91>



Un site internet pour les aînés

Le conseil départemental de l'Essonne offre aux aînés un outil pratique d'information et d'aide à la décision pour toutes leurs démarches en créant le **site internet « Bien vieillir en Essonne »**.

Ce site propose des **conseils** pratiques pour régler des problèmes liés aux **droits de retraite**, aux **aides au logement**, à la **santé** ou encore pour en savoir plus sur les dispositifs d'**aides à domicile**.

En savoir plus : <http://www.bienvieillir.essonne.fr>



L'économie locale après COVID 19 : une préoccupation pour la CAESE

Les maires de la communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne ont adopté un plan de relance pour aider les entreprises, commerces et communes de la CAESE à surmonter les difficultés financières accumulées pendant la période de confinement.



1 million d'euros réparti entre les communes

Les communes de la CAESE ont dû faire face à des dépenses non prévues liées aux mesures d'urgences sanitaires. Cette aide permettra aux communes d'entreprendre des travaux de voirie ou de réhabilitation de bâtiments publics, ...

Action commerce

La CAESE a adhéré à l'association Vitrine de France, afin de permettre aux commerçants locaux de vendre leurs produits en ligne via une application. Les

utilisateurs pourront bénéficier d'une carte fidélité et 100 000 € de chèques cadeaux à dépenser dans les commerces de proximité ont été offerts aux soignants et personnels. ???

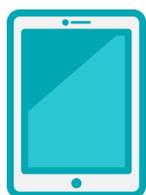
Solidarité aux petites entreprises

La CAESE verse 52 000 € de contribution. Destiné aux petites entreprises qui emploient 0 à 20 salariés et qui n'ont pas le droit au prêt de l'État, ce fonds de soutien créé par la Région permettra à ces entreprises de bénéficier d'une

avance à taux zéro remboursable en six ans.

Les services de la Maison de la justice

Les commerçants et petites entreprises peuvent être aidés par la Maison de la Justice. En lien avec le Tribunal de Commerce, des permanences pour les professionnels sont organisées pour assurer l'accompagnement dans les démarches d'obtention de prêt, et pour donner des conseils, afin de négocier avec leurs fournisseurs.



Des tablettes numériques prêtées aux enfants

La communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne a pensé également aux écoliers jusqu'à la mi-septembre : les **écoliers** des **sections élémentaires** issus de **70 familles** des communes de la CAESE, manquant d'équipement numériques, bénéficient du **prêt** d'une tablette numérique à des fins strictement éducatives.

Ces **tablettes** sont paramétrées pour un **usage pédagogique** sécurisé et sont placées sous la responsabilité et l'autorité parentale de l'élève bénéficiaire (repéré par l'Éducation Nationale).

Le service tourisme prépare votre été

Les déplacements risquent d'être compliqués cet été, aussi le service tourisme prépare des **pack week-ends et courts séjours** autour de **thématiques** telles que « **escapade en amoureux** », « **séjour gourmand** », « **patrimoine et tradition** », « **virées insolites** », etc...



**Pensez à télécharger l'application mobile :
Vivez l'Étampois Sud-Essonne**

Office de Tourisme d'Étampes
Hôtel Anne-de-Pisseleu
Place de l'Hôtel de Ville et des Droits de l'Homme
91150 Étampes
Tél : 01 69 92 69 00



Forum des associations ormoisiennes

En raison de la COVID 19, l'équipe municipale n'est pas en mesure d'organiser le forum des associations en septembre 2020, rendez-vous est donc pris pour 2021.

En revanche, **pour** la reprise de **septembre** nous souhaitons proposer un **livret**, recueil de **présentation** des **associations de notre commune**.

Vous faites partie du bureau d'une association ormoisienne et vous souhaitez nous faire parvenir les informations qui pourraient paraître dans ce livret pour (mieux) vous faire connaître ?

Alors, prenez contact avec nous : communication@ormoy-la-riviere.fr

Le coin du partage

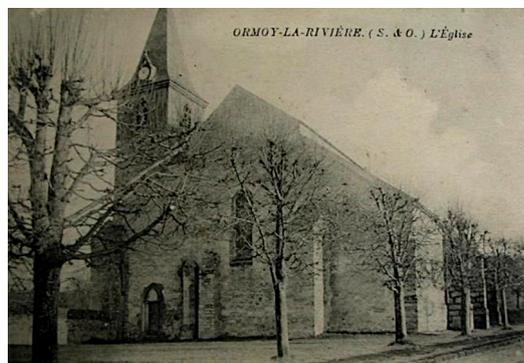
Nous souhaiterions intégrer au site d'Ormoy-la-Rivière en préparation une **galerie photos**, banque d'images **d'hier et d'aujourd'hui sur notre commune**.

Que ce soient des paysages ou des instantanés du quotidien, le souvenir des jours de fête ou une photo de classe, le portrait d'ancêtre ormoisien, ... **tous vos trésors seront les bienvenus !**

Si vous disposez d'éléments qui pourraient trouver leur place dans le site à venir, nous vous proposons de prendre contact avec nous :

communication@ormoy-la-riviere.fr

Et, dès à présent, **merci pour vos futurs prêts !**



*Et vous, vous avez une passion et vous souhaitez la faire partager ?
N'hésitez plus, contactez-nous, nous nous ferons un plaisir de l'intégrer à une prochaine parution !*

Ormoy-la-Rivière

Bulletin d'information municipal

Juin 2020

Directeur de la publication : **Michaël MÉRIGOT**
Responsable de la rédaction : **Michaël MÉRIGOT et le comité de rédaction**
Création et réalisation : **Commission Communication**
Éditeur et impression : **Mairie d'Ormoy-la-Rivière**

Photographies tous droits réservés

Mairie d'Ormoy-la-Rivière
41 Grande Rue
91150 Ormoy-la-Rivière

mairieormoylariviere@orange.fr



<https://www.ormoy-la-riviere.fr/>